

FOIRE AUX QUESTIONS SL TRAVAUX CONSEILS

QU'EST-CE QU'UN COURTIER EN TRAVAUX ?

Historiquement, le courtier en travaux est un intermédiaire qui permet à ses clients de trouver rapidement et simplement des artisans locaux fiables au meilleur rapport qualité/prix.

Le conseiller SL TRAVAUX CONSEILS mène plusieurs missions auprès de ses clients :

- L'analyse du besoin : le conseiller travaux doit accompagner ses clients dans la définition de leurs besoins avant le passage des artisans. Il va prendre en compte le projet global avant de convoquer les différents corps d'états nécessaires à la bonne réalisation du projet de son client.
- La sélection des artisans et la présentation des devis : le conseiller travaux se doit de vous présenter des artisans fiables qu'il a sélectionné et qu'il connaît. Il les amènera sur votre chantier, vous les présentera et collectera tous les devis afin de vous les présenter.
- La protection des acomptes : le conseiller travaux met à votre disposition un compte tiers de protection des acomptes dénommé « Protect Acompte » qui permettra de s'assurer qu'aucune entreprise ne perçoive d'argent avant d'avoir démarré son intervention.
- Il assiste le maître d'ouvrage tout au long du chantier : lorsqu'on lui confie la mission d'AMO, le conseiller travaux va mettre en place un suivi administratif et commercial du chantier afin que celui-ci se déroule le mieux possible dans le respect des attentes de son client.

ATTENTION : il ne faut pas confondre courtier en travaux / AMO avec maître d'œuvre. Le courtier joue en effet le rôle d'intermédiaire qui travaille pour le compte d'un particulier. Il n'est en aucun cas donneur d'ordre.

POURQUOI FAIRE APPEL À UN COURTIER TRAVAUX EN RÉNOVATION ?

Le courtier en travaux est un professionnel multifacette qui a pour fonction de vous faciliter la vie. Les avantages de passer par un conseiller SL TRAVAUX CONSEILS :

- Bénéficiez de l'expérience de votre conseiller
- Faites-vous accompagner par ses partenaires pour les démarches annexes (permis de construire, demandes d'aides, décoration intérieur...)
- Profitez de son réseau d'artisans qu'il a testé et qu'il a habitué à travailler ensemble.
- Économisez du temps en n'ayant qu'un seul interlocuteur
- Mettez à profit son expertise quant au placement tarifaire des travaux demandés.



COMMENT LE COURTIER TRAVAUX EN RÉNOVATION SE REMUNERE-T-IL ?

Le courtier est rémunéré par les entreprises qui effectuent les travaux. En effet, pour les entreprises du bâtiment, le courtier est considéré comme un commercial externe, cela leur permet d'économiser les frais fixes d'un salarié et donc de proposer des prix plus justes.

COMMENT LE COURTIER SÉLECTIONNE-T-IL SES ENTREPRISES ET ARTISANS ?

Un bon courtier en travaux va tester et vérifier le travail de ses partenaires. Bien qu'il ne soit pas un interlocuteur technique pour ses clients, le courtier en travaux va rencontrer les entreprises partenaires sur leurs chantiers, regarder leur façon de travailler et le résultat de leurs prestations avant de les intégrer à ses équipes.

Chez SL TRAVAUX CONSEILS, nous avons mis en place des critères de notation des entreprises partenaires afin de ne sélectionner que les meilleures pour nos clients.

QU'EST-CE QUI GARANTIT AU CLIENT QU'IL PAYE LE PRIX JUSTE ?

Comme dans toute relation commerciale, rien ne définit le « prix juste » pour des travaux de rénovation. En effet, l'environnement d'un chantier est toujours différent d'un autre et donc les prix ne sont pas fixes. C'est là que le conseiller travaux intervient. En effet, en fonction de la typologie du chantier et de la localisation des interventions, il va être capable de conseiller ses clients et surtout de se rendre compte si tel ou tel prix est cohérent par rapport au marché actuel du bâtiment.

LE COURTIER TRAVAUX EN RÉNOVATION ASSURE-T-IL LE SUIVI DES TRAVAUX ?

Le courtier en travaux en tant que tel n'a pas vocation à assurer le suivi des travaux. Si vous souhaitez un suivi de votre chantier, il faudra confier à votre courtier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette mission d'ordre administrative et commerciale permettra au courtier devenu AMO de mettre en place tous les moyens pour que le chantier se passe le mieux possible.

ATTENTION : il ne faut pas confondre courtier en travaux / AMO avec maître d'œuvre. Le courtier joue en effet le rôle d'intermédiaire qui travaille pour le compte d'un particulier. Il n'est en aucun cas donneur d'ordre.

PEUT-ON REFUSER DES DEVIS PRÉSENTÉS PAR LE COURTIER ?

Oui, le courtier a mandat pour vous présenter des devis correspondant à vos demandes, mais vous restez libre de les accepter ou non.

CONCRÈTEMENT, COMMENT SE DÉROULE LA SIGNATURE DES TRAVAUX ?

Si le dossier présenté vous convient, la signature se fera directement avec le conseiller travaux. Une fois tous les devis signés et datés de votre main, il vous proposera de mettre les acomptes sur le Protect Acompte.

Une fois l'acompte global protégé, il transmettra les devis signés aux entreprises partenaires en leur confirmant la bonne réception de l'acompte et en confirmant le montant.

PEUT-ON ORIENTER LE COURTIER VERS DES ENTREPRISES DE NOTRE CHOIX ?

Oui, il est tout à fait possible d'orienter votre courtier en travaux vers certaines entreprises. Mais celui-ci peut refuser d'intégrer dans son dossier des entreprises qu'il ne connaît pas. Si tel est le cas, vous pouvez choisir de garder un lot de travaux pour vous et de le confier à une autre entreprise de votre choix en complément du dossier travaux présenté par le courtier (sous réserve de son acceptation).

ET SI NOUS AVONS BESOIN D'UN ARCHITECTE POUR NOS TRAVAUX ?

Le courtier en travaux n'est aucunement Architecte. Si une telle situation se présente, il peut vous mettre en contact avec un Architecte avec qui il a l'habitude de travailler.

COMMENT SL TRAVAUX CONSEILS S'ENGAGE-T-IL SUR LA RAPIDITÉ DES TRAVAUX ?

Le conseiller travaux ne réalisant pas les travaux lui-même, il ne peut pas s'engager directement sur une date de fin de chantier. Son rôle lui permet de connaître les délais d'intervention des entreprises ainsi que la durée de chaque tâche. De ces informations, il est capable d'établir un planning prévisionnel qu'il soumettra aux entreprises pour validation. Ce sont elles qui auront toujours le dernier mot sur l'exécution des travaux commandés.

QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DU CONSEILLER SL TRAVAUX CONSEILS EN CAS DE PROBLÈME LORS D'UN CHANTIER ?

Un AMO a selon la loi une obligation de moyen et de conseils. Il ne peut donc pas être tenu pour responsable d'un problème technique survenu sur le chantier. En revanche afin de protéger ses clients, il s'est assuré au préalable que toutes les entreprises disposaient bien d'une assurance décennale en cours de validité.

QUEL EST MON INTÉRÊT À CONTACTER SL TRAVAUX CONSEILS PLUTÔT QU'UN AUTRE COURTIER ?



SL Travaux conseils base son offre autour des besoins des porteurs de projets travaux. Le conseiller SL Travaux Conseils va donc proposer un panel de solutions et de formules afin que le chantier soit réalisé comme son client le souhaite. Il va s'adapter le plus possible à toutes les demandes mais sera intransigeant lorsqu'il s'agit de sécurité et de protection financière.

PASSER PAR UN COURTIER NE VA-T-IL PAS AUGMENTER LE PRIX DE MA FACTURE ?

Le courtier en travaux est effectivement rémunéré par les entreprises. La plupart des gens pensent donc que passer par un courtier leur coûtera plus cher. Mais il faut bien savoir que ce n'est pas toujours le cas. En effet, la plupart des entreprises considèrent que le courtier leur fait économiser le coût d'un commercial terrain et donc n'augmentent pas leur prix. De plus, faire appel à un courtier vous permet de rationaliser les dépenses liées à vos travaux et donc bien souvent de payer moins cher que si vous aviez choisi vos entreprises directement.

POURQUOI LES ENTREPRISES ONT INTÉRÊT À TRAVAILLER AVEC UN COURTIER ?

Les entreprises du bâtiment avec lesquelles votre courtier travaille sont bien souvent de toute petites structures. Lorsque l'artisan rencontre ses nouveaux clients et réalise des devis, il n'est pas sur ses chantiers. Pour un artisan, le temps de prospection et de visite d'un chantier est donc un temps « à perte ». Le fait de passer par un courtier qui va réaliser une première visite du chantier avant son passage lui fait donc gagner énormément de temps de travail sur ses chantiers, et donc d'argent.